

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 11/12/2025 /

Dossier complet le : 26/12/2025 /

N° d'enregistrement : 2025-733

1 Intitulé du projet

Aménagement du bassin de mouillage du port de Petit-Bourg

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Département de la GuadeloupeConseil Départemental de Guadeloupe

N° SIRET

2 2 9 7 1 0 0 1 7 0 0 0 1 8

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité Territoriale Département

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DELVER

Prénom(s)

DAVID

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales.	b) Construction de ports et d'installations portuaires

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement du bassin de mouillage du port de Petit-Bourg avec la mise en place de pontons flottants fixés par des bracons.

4.2 Objectifs du projet

Les aménagements projetés au sein du port de Petit-Bourg visent à :

- sécuriser les accès et l'amarrage;
- Moderniser les infrastructures;
- Structurer l'occupation;
- Conserver la capacité d'accueil actuelle du bassin de mouillages de 80 places.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie de revitalisation et de mise en valeur du bourg autour de 3 phases :

- la première s'orientant autour de la zone technique;
- la phase 2, par la mise en valeur du boulevard littoral Omer Ninine;
- la phase 3 par la réhabilitation et la mise en valeur du bassin de mouillage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Retrait des corps morts (moteurs, blocs de béton, autres) et des petits pontons existants;
 - Mise en place d'une estacade sur les enrochements de 2m de largeur sur 70ml;
 - Installation de Pontons flottants en "U", largeur 2m, longueurs 231m, fixés à la digue par des bracons: ces travaux sont réalisés sans mise en œuvre de pieux;
 - Mise en place de "Catways" pour équiper les pontons;
 - 3 accès sécurisés par des portes;
 - Installation d'un ponton flottant lié au quai nord existant, longueur 20 m et largeur 2 m.
- Il n'est pas prévu la mise en place de corps mort, ni de coulée béton.

La durée des travaux projetées est de 7 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Il est prévu le nettoyage des fonds du bassin de mouillage par des scaphandriers puis le tri des déchets et l'évacuation vers des filières réglementaires adaptées.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique 4.1.2.0 : Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence sur ce milieu :

Déclaration >160 000 €

Autorisation > 1,9 M€

Le montant des travaux en contact avec le milieu marin s'élevant à 800 600 €, le projet est soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Mise en place d'une estacade de 2 m de largeur sur 70 m de long Mise en place de pontons flottants en forme de U fixés par des bracons Mise en place de catways Ponton flottant sur le quai nord de 20 m de long et 2 m de largeur	2 m * 70 m 2 m * 231 m 20 m * 2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Boulevard littoral Omer Ninine

Localité : Petit-Bourg

Code postal : 9 7 1 7 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonées géographiques^[1]

Long. : 6 1 ° 3 5 ' 2 1 " _____ Lat. : 1 6 ° 1 1 ' 1 8 " _____

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Petit-Bourg

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Petit-Bourg- Le projet se trouve en zone UP au PLU.

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude se trouve à plus de 5 km à vol d'oiseau de la ZNIEFF
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Petit-Bourg est une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Petit-bourg fait partie de la zone d'adhésion du Parc National de Guadeloupe.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Petit-Bourg est concerné par un PPRN. Le PPR, initié en 1997, a été le premier de Guadeloupe. Il a été approuvé en 2002. La commune a depuis un plan de prévention des risques naturels prévisibles révisé "Inondations, mouvements de terrain et littoraux".
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne le milieu marin
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements se limitent au strict nécessaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que le milieu naturel du site soit déjà dégradé, la phase de travaux générera un dérangement des biocénoses marines. Le maître d'ouvrage a choisi d'installer des pontons flottants, fixés à l'aide de bracons et de catways, sans avoir recours à la pose de corps morts ni au coulage de béton. Ainsi, aucune modification du fond du bassin de mouillage n'est prévue en phase d'exploitation ; le fonctionnement des installations n'aura donc pas d'impact sur le substrat.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de site Natura 2000 sur le territoire guadeloupéen.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement s'effectue à l'emplacement du bassin de mouillage existant. Il consiste principalement en une réhabilitation avec l'installation de nouveaux équipements destinés à améliorer la salubrité du site.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de PPRT sur le secteur de Petit-Bourg.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé, tant dans ses abords qu'au niveau de la digue, dans une zone rouge clair selon la cartographie des aléas littoraux. Cette classification correspond à des secteurs à enjeux importants (type A) soumis à des aléas littoraux forts ou moyens et présentant des contraintes spécifiques marquées. À noter que les aménagements présentés dans ce dossier concernent uniquement le bassin de mouillage.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement du bassin de mouillage a précisément pour objectif d'améliorer la salubrité de l'espace.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La remise en suspension des sédiments pendant la phase de travaux peut présenter un risque. C'est pourquoi la mise en place d'un écran anti-MES ainsi que des mesures de prévention contre les risques de pollution accidentelle sont prévues.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux générera inévitablement un trafic supplémentaire lié à l'acheminement des nouveaux équipements et aux déplacements des ouvriers. En revanche, lors de la phase d'exploitation, la capacité d'accueil du bassin de mouillage restant inchangée, aucun accroissement du trafic n'est à prévoir.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux risque d'occasionner des nuisances sonores, notamment pour les riverains. Toutefois, les aménagements prévus n'impliquent ni battage ni vibrofonçage de pieux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des dispositions spécifiques sont prévues dans la conduite du chantier afin de limiter les nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements prévus n'impliquent ni battage ni vibrofonçage de pieux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans une volonté de préserver la trame noire, des mesures spécifiques contre la pollution lumineuse sont prévues tant pour la phase de chantier que pour l'exploitation :
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	absence de travaux nocturnes, interdiction d'éclairer le plan d'eau, orientation des éclairages vers le sol et usage ponctuel d'un éclairage orangé uniquement lorsque cela est nécessaire.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un nettoyage du bassin sera réalisé par des scaphandriers, accompagné du retrait des installations vétustes. Les déchets seront triés et évacués vers les filières réglementaires appropriées.</p> <p>En phase de fonctionnement, des bornes spécifiques seront installées afin d'assurer une gestion adaptée des déchets.</p>
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Étant donné que le projet s'inscrit sur l'emprise du bassin de mouillage déjà existant, il ne présente pas de risque d'atteinte au patrimoine en place.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a pour objectif de réhabiliter le bassin de mouillage actuellement très dégradé. La vocation du site est pleinement préservée, avec le maintien de la capacité d'accueil existante, tout en proposant des équipements remis en état.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Cet aménagement s'inscrit dans la démarche de revitalisation et de valorisation du bourg initiée dès 2015 et formalisée par le Projet de Revitalisation Urbaine (PRU), progressivement déployée en trois temps.

Phase 1 : livraison et activation de la Zone Technique équipée, avec convention d'AOT signée entre la Ville et la SOGUAMAR le 29/11/2024 ;

Phase 2 : valorisation du boulevard littoral Omer Ninine, inauguré le 12/08/2024 ;

Phase 3 : réhabilitation et mise en valeur du bassin de mouillage.

Le projet présenté dans ce dossier correspond à la troisième phase.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'état des lieux met en évidence un milieu écologique peu diversifié, caractérisé par des fonds vaseux ponctuellement colonisés par *Halophila stipulacea* et par une forte turbidité des eaux. Le site apparaît fortement impacté par les arrivées récurrentes de sargasses. Les aménagements prévus, consistant en la mise en place de pontons flottants fixés par des bracons, sans installation de corps-morts ni de coulées de béton, permettent de limiter les impacts potentiels sur le milieu à la phase de travaux. Un nettoyage du bassin par des scaphandriers est programmé, avec évacuation des déchets vers une filière de traitement adaptée. La mise en place d'un barrage anti-MES est également prévue. En phase de fonctionnement, la capacité d'accueil du plan d'eau demeure inchangée. Les aménagements projetés devraient améliorer la salubrité du site. Une végétalisation du secteur, à partir d'essences indigènes adaptées au littoral, est envisagée afin de renforcer l'intégration paysagère. L'éclairage autour du bassin de mouillage sera adapté à la sensibilité du milieu. Des bacs de récupération des déchets seront installés. Par ailleurs, une politique de gestion des sargasses est en cours de déploiement sur le littoral communal.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les travaux sont prévus sur une durée d'environ sept mois.

Pendant cette phase, un barrage anti-MES sera installé et déplacé au fur et à mesure de l'avancement du chantier, afin de maintenir la navigation au sein du bassin de mouillage. Des mesures générales seront mises en œuvre pour limiter les nuisances sur le voisinage, les activités et le cadre de vie dans le périmètre de la zone de chantier. Des dispositions spécifiques sont également prévues pour prévenir les risques de pollution accidentelle des sols et des eaux (huiles, hydrocarbures, etc.). La gestion des eaux pluviales de la zone de chantier à terre et des déchets sera organisée de manière à éviter toute contamination du milieu marin.

Les travaux étant réalisés en lieu et place des aménagements existants, aucune incidence particulière n'est attendue en phase de fonctionnement et la capacité d'accueil sera maintenue. Les arbres et la végétation en place sont conservés. Des plantations complémentaires sont prévues afin d'améliorer l'intégration paysagère du site, à partir d'une palette végétale composée d'essences indigènes : en strate arborée, *Plumieri alba*, *Pimenta racemosa*, *Thespisia populnea*, *Conocarpus erectus* ; en strate arbustive, *Suriana maritima*, *Lantana involucrata* ; en strate basse, *Hymenocallis caribea*, *Pedilanthus tithymaloides*, etc.

Dans une logique de préservation de la trame noire, des mesures spécifiques de réduction de la pollution lumineuse sont prévues, tant en phase chantier qu'en phase d'exploitation : absence de travaux nocturnes, interdiction d'éclairer le plan d'eau, orientation des luminaires vers le sol et recours ponctuel à un éclairage orangé uniquement lorsque cela est nécessaire.

Le projet intègre également la mise en place de bacs de collecte pour les déchets.

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet étant :

- réalisé en lieu et place d'aménagements existants ;
- limité à la mise en place de pontons flottants sur bracons, sans incidence notable sur le fond du bassin ;
- sans augmentation de la capacité d'accueil du port ;
- conçu pour améliorer la salubrité générale du site ;
- et par ailleurs soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau,

il apparaît qu'une évaluation environnementale ne serait pas pertinente.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Présentation du projet <input checked="" type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

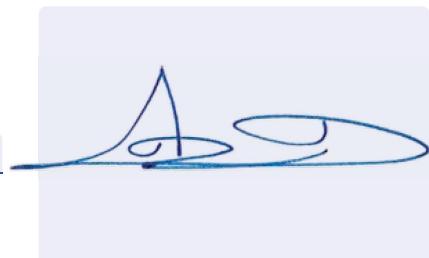
Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DELVER

Prénom DAVID

Qualité du signataire Directeur des Routes, Ports et Aéroports



À Basse-Terre

Fait le 0 2 / 1 2 / 2 0 2 5

Signature du (des) demandeur(s)